



**BILAN DE COMPETENCES
CONSOLID ÈRE H - 24 heures**
→ 1650 € H.T.
→ 1980 € T.T.C.

DECOUVRONS ET DEVELOPPONS LES TALENTS POUR ACCOMPLIR DE GRANDES CHOSES

Enjeux et Objectifs

Public concerné	Durée	Effectif
Tous public désirant faire un bilan de compétences	24 heures dont 6 heures d'investigation	Individuel

- Analyser vos compétences et motivations ;
- Identifier ses points forts et ses points de vigilances ;
- Confirmer l'adéquation entre vos compétences et le marché de l'emploi ;
- Construire un projet de formation, de Validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Etudier plusieurs opportunités.

Prérequis :

S'exprimer - Lire - écrire en Français - Aucun autre prérequis

CONSOLID ÈRE H

- ◆ **ENTRETIEN DE MOTIVATION - GRATUIT et SANS ENGAGEMENT**
- ◆ **PHASE 1 - PRELIMINAIRE - 2H30 - 1 entretien**
- ◆ **PHASE 2 - INVESTIGATION - 19H dont 6h de travaux guidés**
 - 2 ou 3 entretiens pour identifier les compétences, construire le portefeuille - 8h
 - 3 entretiens pour explorer les pistes d'évolution et définir le projet ou les projets - 5h
- ◆ **PHASE 3 - CONCLUSION - 2H30 - 1 entretien**

www.ereh-conseil.com

Tél. 06 29 95 01 44 - contact@ereh-conseil.com -
64 Chemin du Geay - Le Bois de Cessieu - 38110 CESSIEU

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84380651038 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes
SIRET 824 361 836 00011 - EURL au capital de 5 000 € - APE 7022Z - TVA FR 01 824361836



Programme

ENTRETIEN DE MOTIVATION

Cet entretien réalisé en amont de la phase de préliminaire, permet d'identifier le besoin du bénéficiaire et ses motivations pour consolider la phase préliminaire.

PHASE 1 - PRELIMINAIRE

Lors de la phase préliminaire, nous définissons ensemble les objectifs souhaités, les différents questionnements pour lesquels le bénéficiaire souhaite avoir des réponses.

Ainsi, nous préciserons le programme, le déroulé et l'approche du bilan.

Lors de cette première phase, un certain nombre d'outils, de tests et de documents seront soumis et/ou remis au bénéficiaire.

En résumé, cette phase permet de :

- Confirmer votre engagement dans la démarche ;
- De définir et analyser la nature de vos besoins ;
- D'informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre.

PHASE 2 - INVESTIGATION

Lors de cette phase d'investigation, ERE H et le bénéficiaire identifie les compétences (savoir, savoir-faire et savoir être) mobilisables dans le domaine professionnel mais aussi personnel. Certains test, QCM, exercices peuvent être mis en œuvre pour évaluer certaines connaissances. Un portefeuille de compétences est alors construit.

Les différents éléments de la personnalité, les envies, les préférences de travail, les centres d'intérêts, les valeurs, ... sont analysés à travers divers outils et permettent une cartographie de l'approche de travail du bénéficiaire.

En résumé, cette phase a pour objectif :

- D'analyser les motivations et les intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire ;
- De constituer un portefeuille de compétences (professionnelles et personnelles) et définir le cadre qui vous inspire.
- Explorer les possibilités d'évolution professionnelle.

PHASE 3 - CONCLUSION

Durant cette phase ERE H et le bénéficiaire finalise et formalise-le ou les projets envisagés. Les outils permettant la mise en œuvre sont mis à jour le cas échéant (CV, lettre de motivation, pitch de présentation, moyens divers...)

La synthèse confidentielle est remise au bénéficiaire au moment de cet entretien de conclusion.

Cette phase permet donc de :

- ◆ Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- ◆ Identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet professionnel et/ou du projet de formation ;
- ◆ Anticiper, les principales étapes de la mise en œuvre du ou des projets.

Méthodes, outils et moyens pédagogiques :

- Des entretiens individuels en présentiel et/ou en distanciel ;
- Des tests de personnalité, d'intérêts professionnels, de motivations et d'aptitudes ;
- Des grilles d'auto-évaluation et des questionnaires ;
- De formaliser des compétences à l'aide de référentiels ;
- Des rendez-vous avec des acteurs professionnels en fonction de votre besoin et de votre projet ;
- Des mises en situation professionnelles ;
- Des documents de synthèse opérationnel ;
- Animer par un professionnel expérimenté.

Suivi et évaluation :

- Feuilles d'émargement signées par les bénéficiaires et contre signées par le consultant ;
- Evaluation de la satisfaction du bénéficiaire en fin de parcours.
- Remise d'un profil individuel HBDI® et Performanse EVOLUTION.

Documents remis :

- Attestation de présence, certificat de réalisation, questionnaire de satisfaction de la formation.

Lieu : Préciser lors de la convocation - en nos locaux choisis / dans vos locaux / en distanciel

Modalités et délais d'accès : En fonction des disponibilités du consultant et du souhait du bénéficiaire

Prendre en compte le financement -Entreprise : 15 jours - OPCO : de 20 à 40 jours - CPF : 15 jours

Accessibilité : accessibilité pour les personnes en situation d'handicap, nous consulter pour étudier la faisabilité.

Responsable du BDC : ESTELLE BOROT